



Addis Abeba, Ethiopie- Le 13 février 2024

Recommandations du Forum consultatif multipartite au 37ème Sommet des chefs d'État de l'UA sur le renforcement de la gouvernance de l'action climatique en Afrique

Après deux jours de réflexion et d'élaboration de stratégies, les participants représentant les principales institutions panafricaines et d'autres parties prenantes ont produit cette déclaration pour examen par le Sommet.

Préambule

- Notant que la crise climatique continue de poser des défis de taille au développement de l'Afrique et de ses populations.
- Soulignant que la transition vers des économies à faibles émissions de carbone ne doit pas compromettre le développement de l'Afrique.
- Se félicitant de la mise en œuvre du fonds pour les pertes et dommages et des promesses financières faites lors de la COP28 à Dubaï et notant que le faible montant des promesses de don au fonds est malheureusement largement insuffisant pour faire une différence.
- Préoccupée par le fait qu'à la COP28, les parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur des objectifs de financement pour les pertes et dommages.
- Soulignant le fait que le résultat de la COP28 appelant à « abandonner les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques d'une manière juste, ordonnée et équitable » est dépourvu de paramètres pour le processus.

- Notant que la litanie de déclarations thématiques sectorielles faites lors de la COP28 couvrant des questions critiques telles que la santé, l'eau, l'alimentation, l'agriculture et la biodiversité restent sans financement.
- Notant en outre le manque d'urgence dans la résolution des questions critiques liées au financement de l'adaptation en Afrique et à l'objectif mondial sur l'adaptation.
- Réitérant que le Groupe africain des négociateurs (AGN), la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et le Comité des chefs d'État et de gouvernement sur les changements climatiques (CAHOSCC) devraient redoubler d'efforts pour remplir leurs mandats de manière à se renforcer mutuellement.
- Reconnaître que l'Afrique a acquis le poids nécessaire pour prendre la tête du débat mondial sur le climat, en veillant à ce que les engagements mondiaux soient fermement maintenus en faveur de l'objectif de 1,5°C.
- Reconnaissant que la transition mondiale vers une énergie propre présente une opportunité stratégique pour l'Afrique d'exploiter ses immenses ressources énergétiques, y compris les minéraux qui sont cruciaux dans la fabrication de technologies énergétiques vertes, de développer et d'exploiter les chaînes de valeur régionales et mondiales de l'énergie propre, de poursuivre l'industrialisation verte et créer des millions d'emplois verts pour répondre aux besoins de la population croissante de jeunes du continent.
- Reconnaissant également que des investissements importants sont nécessaires pour remédier au déficit d'accès à l'énergie en Afrique, et préoccupé par le fait que moins de 2 pour cent des investissements mondiaux dans les énergies propres au cours de la dernière décennie ont été réalisés en Afrique.
- Consciente que le continent est confronté à des défis importants pour libérer tout le potentiel des ressources minérales critiques pour son développement durable, sa transformation économique et son industrialisation verte.
- Inquiets de la ruée vers les minerais critiques en Afrique et du potentiel de conflits et de violations des droits de l'homme.
- Notant avec inquiétude la propagation croissante des marchés du carbone comme panacée au manque de financement climatique.
- Adopter une approche de précaution pour que l'Afrique hypothèque ses atouts naturels au nord en échange de crédits carbone auprès d'émetteurs qui n'ont pas de feuille de route démontrée pour réduire leurs émissions.
- S'inspirant de sixième rapport d'évaluation du GIEC et du bilan Mondial qui montrent que les températures mondiales continuent de monter en flèche et que les marchés du carbone contribuent à peine aux résultats d'atténuation envisagés.

Recommandations

Les participants appellent collectivement les chefs d'État à :

A. Rendre notre gouvernance du changement climatique efficace pour les négociations et l'influence mondiales

1. Jouer un rôle plus central dans la gouvernance du changement climatique sur le continent pour obtenir des résultats plus progressistes et faire preuve d'une plus grande prudence contre la mise en œuvre de positions qui ne font pas l'objet de délibérations efficaces entre les États membres.
2. Instituer des mesures visant à renforcer les capacités techniques, politiques, financières et de production de preuves pour aider le Groupe africain des négociateurs à le rendre efficace dans l'exercice de son mandat et faire progresser les questions continentales.
3. Adopter une approche globale pour aborder le changement climatique, la pauvreté et le développement durable en tant que questions interdépendantes tout en s'attaquant au fardeau de la dette des pays en développement et en réformant l'architecture financière internationale.
4. Renforcer le rôle de ClimDev-Afrique pour générer des données, des informations et des politiques climatiques pertinentes pour le contexte africain afin de soutenir les mesures de réponse climatique et la diplomatie dans les espaces mondiaux.

A. Les dirigeants africains catalysent l'action climatique pour galvaniser les efforts alors que nous nous préparons à la COP29

Faire de l'adaptation et du financement de l'adaptation une priorité de la COP29

5. Veiller à ce que les pays développés s'engagent à respecter la décision prise lors de la COP26 sur le doublement du financement de l'adaptation climatique afin d'intensifier la mise en œuvre de mesures qui renforcent l'adaptation et le renforcement de la résilience en Afrique.
6. Mobiliser collectivement les ressources pour garantir que l'élan nécessaire est en place pour surmonter les obstacles à la définition de l'objectif mondial sur l'adaptation, y compris l'élaboration des matrices nécessaires.
7. Donner la priorité à l'intensification des investissements financiers climatiques dans l'agriculture et les secteurs connexes destinés aux producteurs alimentaires, en particulier aux petits exploitants agricoles, afin de les aider à renforcer leur capacité d'adaptation pour lutter contre l'impact du changement climatique.

Opérationnalisation du Fonds des pertes et dommages

8. Appelons la Banque mondiale à remplir de toute urgence les conditions fixées par les parties pour fournir de toute urgence des fonds pour les pertes et dommages, directement et de toute urgence, aux communautés dans le besoin.
9. Demander des comptes à la CCNUCC pour garantir que le Conseil d'administration du Fonds pour les pertes et dommages, qui sera bientôt constitué, convoque d'urgence sa première réunion et institue des politiques adaptées à son objectif, adaptées aux besoins et soutenant la mobilisation de fonds financiers nouveaux et ressources supplémentaires, à grande échelle.

Sortir de l'impasse sur le financement climatique

10. Rechercher conjointement la responsabilité des différents flux de fonds climatiques et poursuivre les réformes urgentes nécessaires dans la gouvernance de ces différents flux de fonds climatiques pour atteindre les communautés les plus touchées par la crise climatique.

Réaliser le potentiel présenté par la transition vers un monde sans énergies fossiles

11. Reconnaître la transition vers l'abandon des combustibles fossiles comme un impératif mondial qui offre des opportunités sans précédent aux pays africains pour parvenir au développement durable, à l'éradication de la pauvreté, à la résilience climatique et à la justice sociale.
12. Veiller à ce que la transition énergétique en Afrique implique une augmentation substantielle de l'accès à l'énergie au-delà de ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins énergétiques de base, et qu'une telle transition en Afrique aille au-delà de la décarbonisation et réponde aux impératifs de développement.
13. Favoriser l'intégration et la coopération régionales pour exploiter le potentiel des projets transfrontaliers d'énergies renouvelables, des pools énergétiques, des corridors commerciaux, des réseaux d'infrastructures et des plateformes de connaissances.
14. S'engager avec toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile, le secteur privé, les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les communautés locales, pour garantir que la transition vers l'abandon des combustibles fossiles soit participative, transparente, responsable et adaptée aux besoins et aspirations de tous les Africains.
15. Investir dans le renforcement des capacités et des institutions pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques, programmes et projets qui soutiennent la transition vers l'abandon des combustibles fossiles.
16. Demander que la transition soit guidée par les principes des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de l'inclusion sociale et de la justice environnementale, et qu'elle respecte la diversité des cultures, des valeurs et des systèmes de connaissances en Afrique.

17. Donner la priorité à l'efficacité énergétique, à l'accès et à des logements résilients au climat.

C. Catalyser l'action sur le changement climatique et l'éducation

18. Promouvoir les voix et l'action des enfants et des jeunes dans la diplomatie climatique à tous les niveaux.
19. Transformer les programmes d'enseignement à tous les niveaux pour améliorer leur réactivité aux réalités climatiques émergentes, positionner le continent pour exploiter les opportunités présentées par la transition vers des économies à faibles émissions de carbone et intensifier l'éducation au changement climatique à tous les niveaux.
20. Intensifier l'action pour lutter contre l'insécurité provoquée par le climat dans les régions traditionnellement peu sûres et dans les régions riches en ressources minérales en transition pour permettre aux jeunes citoyens du continent d'accéder à l'éducation, de jouir de leurs droits et de grandir dans un environnement pacifique.

D. Aborder les marchés du carbone basés sur les actifs naturels

21. Faire preuve de prudence quant à la promotion des marchés du carbone, que ce soit comme une panacée pour le financement climatique ou comme un moyen d'atteindre les objectifs d'atténuation tels que définis dans le pilier « Fournir des marchés du carbone de haute intégrité » de la Déclaration des dirigeants des Émirats arabes unis sur un cadre mondial de financement climatique.
22. Appliquer une approche du commerce du carbone centrée sur les personnes et fondée sur les droits.
23. Instituer des mesures urgentes pour enquêter rapidement sur toutes les allégations de dépossession des communautés de leurs terres par les investisseurs en carbone et mettre en œuvre des mesures correctives immédiates.

E. Faire en sorte que les minéraux de transition profitent à l'Afrique (Vaincre la malédiction des minéraux)

24. Élaborer rapidement une feuille de route pour une intégration économique régionale renforcée afin de bénéficier des perspectives présentées par les pôles commerciaux régionaux axés sur les chaînes de valeur des minéraux de transition.
25. Élaborer des stratégies nationales globales et cohérentes pour les minéraux essentiels. Ces stratégies doivent s'aligner sur des visions et des priorités de développement plus larges et prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'exploration jusqu'à l'utilisation finale.
26. Renforcer les cadres juridiques et réglementaires pour les minéraux essentiels. Cela devrait garantir la cohérence avec les meilleures pratiques et normes internationales et fournir un environnement propice à l'investissement, à l'innovation et à la concurrence.

27. Renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour gérer les minéraux essentiels de manière efficace et efficiente, et pour surveiller et faire respecter les lois et réglementations.
28. Favoriser les partenariats multipartites et le dialogue entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et les partenaires de développement, dans le but de renforcer la confiance, la responsabilité et la collaboration dans le secteur des minéraux essentiels.
29. Organiser de manière proactive des plateformes et des initiatives régionales et mondiales sur les minéraux critiques pour partager des expériences, tirer les leçons des meilleures pratiques, défendre les intérêts de l'Afrique et influencer l'agenda.
30. Insistez sur le devoir des gouvernements de protéger les droits de l'homme et de demander des comptes à toutes les entreprises.

- FIN